



Communiqué:

**ISLA à la 83ème
Session Ordinaire de la
Commission Africaine
des Droits de l'homme
et des Peuples**

à Banjul, Gambie,
du 29 Avril au 3 Mai 2025

Table des matières

Événement parallèle : lancement de la stratégie et des directives opérationnelles du groupe de travail sur le plaidoyer OSIGEG de l'ACSE	1
Événement parallèle sur le contentieux de l'OSIGEG devant le système africain des droits de l'homme	3
Événement parallèle sur l'article 59 (1): se réapproprier le Mécanisme Populaire : faire face à la disparition des documents à la CADHP	5

Day 1: **29 APRIL 2025**

Événement parallèle : lancement de la stratégie et des directives opérationnelles du groupe de travail sur le plaidoyer OSIGEG de l'ACSE



initiatives for
human rights



Le 29 avril 2025, l'African Civil Society Engagement (ACSE) a organisé un événement parallèle en marge de la 83e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) pour lancer officiellement la Stratégie et les Directives opérationnelles du Groupe de travail sur le plaidoyer OSIGEG de l'ACSE. Cet événement a marqué une étape importante dans les efforts visant à revitaliser et à institutionnaliser le plaidoyer en faveur de l'OSIGEG au sein du système africain des droits de l'homme. Le lancement de la stratégie intervient à un moment critique. Malgré l'adoption de la Résolution 275 en 2014, la CADHP fait face à une réticence institutionnelle, croissante à faire progresser les droits OSIGEG, avec des incidents tels que le retrait du statut d'observateur de la Coalition des lesbiennes africaines et le refus des demandes d'autres organisations LGBTQI+. Dans le même temps, la montée

des acteurs anti-droits et des discours populistes a enhardi les réactions contre la communauté LGBTQI+ à travers l'Afrique.

L'événement parallèle a réuni des représentants des organisations fondatrices du Groupe de travail, des acteurs de la société civile, des avocats, et des parties prenantes régionales. La table ronde a porté sur l'évolution historique du plaidoyer OSIGEG à la CADHP, le contexte stratégique qui sous-tend la nouvelle stratégie et les piliers thématiques guidant sa mise en œuvre, notamment la gouvernance, le plaidoyer, le renforcement des capacités et l'engagement juridique. Parmi les principales questions abordées lors de l'événement, citons les défis liés au plaidoyer devant un mécanisme qui a du mal à protéger les droits des LGBTQI+, les mesures stratégiques nécessaires pour contrer les acteurs anti-droits, les partenariats et les ressources nécessaires

pour maintenir un engagement percutant. Les panélistes et les participants ont souligné l'importance d'approches coordonnées et intersectionnelles et la nécessité de se réappropriier les récits africains sur les droits de l'homme qui affirment la dignité et les droits de tous les individus.

L'événement a souligné que la société civile doit rester proactive et unie dans l'affirmation des droits contestés au sein des mécanismes régionaux, même face à la résistance. La stratégie du Groupe de travail fournit un plan clair pour cet engagement, détaillant les structures d'action collective, les mécanismes de responsabilisation et les voies permettant d'amplifier les voix des personnes LGBTIQ aux niveaux régionaux et internationaux. Les résultats de l'événement comprenaient un lancement public officiel de la stratégie, une sensibilisation accrue des parties prenantes de la CADHP et des partenaires de la société civile, et un engagement renouvelé en faveur des efforts de plaidoyer collaboratifs. Les commentaires et les idées recueillis au cours de la session éclaireront les prochaines étapes du Groupe de travail dans l'opérationnalisation de la stratégie et l'élargissement de son réseau d'alliés et de partisans.

Le groupe de travail sur le plaidoyer de l'ACSE SOIGEG reste déterminé à faire progresser les droits des personnes LGBTIQ+ à travers l'Afrique, en s'appuyant

sur les litiges stratégiques, le plaidoyer et la construction de mouvements pour lutter contre les pratiques d'exclusion et affirmer que les protections des droits humains s'appliquent à tous, sans exception.

Day 2: **30 APRIL 2025**

Événement parallèle sur le contentieux de l'OSIGEG devant le système africain des droits de l'homme



Le 30 avril, l'Initiative for Strategic Litigation in Africa (ISLA) a organisé un événement parallèle intitulé « Plaider l'OSIGEG devant le système africain des droits de l'homme : affirmer les droits contestés dans un contexte en mutation ». L'événement a réuni des plaideurs, des défenseurs des droits de l'homme et des partenaires de la société civile pour engager une discussion approfondie sur la promotion des droits OSIGEG par le biais de litiges stratégiques au niveau régional.

Le panel a exploré l'influence croissante des acteurs anti-droits qui travaillent activement à marginaliser les droits LGBTIQ+ au sein des mécanismes régionaux africains. Les participants ont expliqué comment ces acteurs exploitent les récits d'essentialisme culturel, de nationalisme religieux et de souveraineté pour éroder les protections contre la discrimination et l'égalité. La nécessité de contrer la désinformation,

de reconquérir des espaces au sein de la CADHP et de perturber les tactiques des réseaux anti-droits a été identifiée comme une priorité urgente.

Les panélistes ont partagé leurs réflexions sur les défis liés à l'approvisionnement et au soutien des plaideurs, en particulier dans des contextes où l'hostilité juridique et sociaux persiste. L'accent a été mis sur l'intersection entre litige et plaidoyer, soulignant l'importance d'amplifier les affaires juridiques par le biais d'une action coordonnée de la société civile pour assurer la mise en œuvre et en l'impact sociétal.

La discussion a également souligné la nécessité de stratégies contextualisées qui tiennent compte des nuances juridiques et politiques de l'Afrique francophone et lusophone, reconnaissant qu'une approche unique est insuffisante. Les approches collaboratives avec les acteurs locaux et les

réseaux régionaux ont été jugées essentielles pour un engagement efficace avec le système africain des droits de l'homme.

L'un des principaux résultats de l'événement a été la reconnaissance que l'affirmation de droits contestés nécessite non seulement une action en justice, mais aussi une revendication narrative et la construction d'un mouvement. La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, bien que souvent contestée, reste un instrument puissant pour faire progresser l'égalité et la dignité.

L'ISLA a réaffirmé son engagement en faveur des litiges stratégiques en tant que catalyseur du changement social et à travailler en étroite collaboration avec les partenaires de la société civile pour construire des mouvements résilients et intersectionnels capables de résister aux forces régressives et d'affirmer les droits de toutes les personnes, indépendamment de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre.

Les informations recueillies lors de l'événement parallèle éclaireront la stratégie du litige en cours de l'ISLA dans le cadre de son domaine thématique Affirmer les droits contestés, en mettant l'accent sur la lutte contre les acteurs anti-droits et en veillant à ce que les mécanismes régionaux africains remplissent leur mandat de protection de tous les titulaires de droits.

Day 3: **3 MAY 2025**

Événement parallèle sur l'article 59 (1): se réapproprier le Mécanisme Populaire : faire face à la disparition des documents à la CADHP



L'ISLA, en collaboration avec la Campagne Article 59 (1) et le Groupe des plaideurs, a organisé un événement parallèle intitulé « Réclamer le Mécanisme du Peuple : faire face à la disparition des documents à la CADHP ». La session s'est interrogée sur l'interprétation de plus en plus régressive de l'article 59 (1) de la Charte africaine, qui a permis une politique générale de confidentialité qui retarde ou retient entièrement les documents liés aux communications tels que les plaidoiries et les décisions finales des parties et du public.

L'événement a donné lieu à des interventions de plaideurs, de juristes et de défenseurs de la société civile qui ont expliqué comment cette interprétation a sapé la transparence, retardé la justice et empêché la participation significative de tiers, comme les soumissions d'amicus curiae. S'appuyant sur des expériences directes d'opacité procédurale, les intervenants ont retracé l'érosion des pratiques précédemment acceptées,

telles que le partage des décisions lors de l'adoption, et ont averti que l'approche actuelle de la Commission contredit à la fois son mandat de protection fondateur et les normes internationales plus larges.

Un moment clé de la discussion a porté sur la manière dont les commissaires ont publiquement justifié leur inaction par une compréhension erronée de la Charte. Les participants de la société civile ont tiré la sonnette d'alarme quant à l'internalisation des discours centrés sur l'État par certains commissaires, notamment la conviction que la CADHP n'est qu'un organe technique de l'UA sans mandat de protection indépendant.

De multiples propositions ont été formulées pour examen, notamment la recherche d'un avis consultatif de la Cour africaine, la publication d'une liste d'affaires publiques à l'initiative de la société civile et un engagement diplomatique avec les États

membres de l'UA qui le soutiennent. Les participants ont également débattu des risques d'une modification des traités et ont réaffirmé que la solution ne réside pas dans la modification de la Charte, mais dans la réaffirmation de son interprétation correcte.

L'événement s'est conclu par un appel à l'action : la société civile doit montrer l'exemple, par la transparence, la collaboration et une pression soutenue, pour restaurer la crédibilité de la procédure de communication de la CADHP. Article 59 (1)
Les membres de la campagne ont réaffirmé leur engagement en faveur de cet effort, reconnaissant que le droit à un recours est indissociable du droit à l'information, et que la transparence est fondamentale pour une protection efficace des droits humains sur le continent.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Mai Aman
mai@the-islam.org
Legal Officer, ISLA